

[Taper le texte]

Section 07276 : Sous-couche pare-air autoadhésive perméable à la vapeur d'eau
SRP AirOutshield^{MC} SA 280 pour systèmes de mur pare-pluie et de toit en pente

Spécifications types

La présente spécification constitue un guide uniquement et peut devoir être modifiée pour être adaptée à l'application particulière prévue. Les professionnels responsables de la conception doivent s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des spécifications émises.

REMARQUE : La présente spécification décrit l'utilisation de SRP AirOutshield^{MC} SA 280 dans un système de mur ou de toit en pente. La pente de toutes les surfaces de toiture doit être d'au moins 2:12.

SECTION 07276 – Membrane pare-air autoadhésive perméable à la vapeur d'eau SRP AirOutshield^{MC} SA 280

PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

1.1 RÉSUMÉ

- A. La présente section décrit la membrane SRP AirOutshield^{MC} SA 280 posée dans les murs ou dans les toits en pente comme pare-air, membrane de revêtement, barrière d'étanchéité à l'eau ou sous-couche.

1.2 RÉFÉRENCES

- A. Norme CAN/ULC-S741 : Norme sur les matériaux d'étanchéité à l'air – spécification.
- B. Norme CAN/ULC-S742 : Norme sur les ensembles d'étanchéité à l'air – spécification.
- C. Norme ASTM E 96 – *Standard Test Method for Water Vapor Transmission of Materials*.
- D. Norme CAN/ULC-S102-10 : Méthode d'essai normalisée caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et assemblages.

1.3 DOCUMENTS ET ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE

- A. Données sur le produit : inclure les instructions écrites du fabricant, les données techniques et les propriétés physiques et de performance de la sous-couche perméable à la vapeur d'eau ayant été testées.
- B. Échantillons :
 - 1. Morceau de 8 ½ po x 11 po de membrane.
 - 2. Fournir matériaux et accessoires pour une maquette pleine grandeur.
- C. Instructions du fabricant : fournir les instructions du fabricant indiquant les procédures et la séquence d'installation de la membrane pare-air recommandées.

[Taper le texte]

1.4 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- A. S'assurer que tous les travaux de la présente section et des sections connexes sont exécutés conformément aux codes locaux et aux instructions du fabricant du système.
- B. Obtenir tous les pare-air perméables à la vapeur d'eau d'un fabricant unique.
- C. Réunion de préinstallation : prévoir une réunion au chantier pour respecter les exigences de la section « Gestion de projet et coordination » de la division 1. Passer en revue les exigences pour la sous-couche, y compris la préparation de la surface spécifiée dans les autres sections, l'état et le prétraitement du substrat, la protection temporaire contre les intempéries, les conditions météorologiques prévues, les détails spéciaux et les solins de tôle, les procédures d'installation, les procédures d'essai et d'inspection et la protection et les réparations.

1.5 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- A. Livrer les matériaux sur le chantier dans le contenant original hermétiquement scellé, emballés dans une gaine de polyéthylène, étiquetés avec le nom du fabricant et la marque du produit.
- B. Entreposer les rouleaux à l'abri sur une surface propre et plane, en les plaçant à plat ou à la verticale.

PARTIE 2 – PRODUITS

2.1 FABRICANTS

- A. Produits : membrane pare-air autoadhésive perméable à la vapeur d'eau pour [systèmes pare-pluie][toits en pente], en polypropylène filé-lié à triple couche, d'une épaisseur nominale de 0,60 mm (24 mils) et ayant un coefficient de transmission de la vapeur d'eau de 1373 ng/Pa.s.m² (24 perms), selon la norme ASTM E96, méthode B. Les membranes doivent être conformes à la norme CAN/ULC S741-08 et le système de membrane doit être conforme à la norme CAN/ULC S742-11 et avoir une classification à l'égard du taux de fuite d'air de « A1 » (à une différence de pression du vent de 1 dans 50 de 650 Pa, 12 mètres au-dessus du niveau du sol). SRP AirOutshield SA 280 par SRP Canada inc., 1 866 533-0233, www.srpcanada.ca.
- B. Couleur : noir.

2.2 MATÉRIAUX AUXILIAIRES

- A. Ruban adhésif/solin
 1. Ruban SRP 100 UV Tape.
 2. Ruban SRP 60 UV Tape.
 3. Solin SRP AirOutshield SA 280.
- B. Produits d'étanchéité et matériaux pour solins liquides : BASF Masterseal NP-1 ou autres produits approuvés par SRP.
- C. Protection d'avant-toit
 1. Membrane autoadhésive
 - a. Sous-couche résistant aux températures élevées approuvée par le consultant.

[Taper le texte]

- D. Éléments de fixation
 - 1. Éléments de fixation : clous en acier anticorrosif ou en acier inoxydable de calibre minimum n° 12 [diamètre de tige de 0,109 po (2,77 mm)] ayant une tête de 3/8 po (9,5 mm) minimum de diamètre, ou vis ou clous en acier anticorrosif ou en acier inoxydable de calibre minimum n° 14 [diamètre de tige de 0,083 po (2,11 mm)] avec cache, grande rondelle ou rondelle de 1 po (25,4 mm) de diamètre.
- E. Mat de ventilation : tel qu'approuvé par le consultant.

PARTIE 3 EXÉCUTION

3.1 EXAMEN

- A. Examiner les substrats, les surfaces et les conditions avec l'installateur présent, afin d'en établir la conformité aux exigences et aux autres conditions qui affectent la performance.
- B. Consulter la version la plus récente du guide d'installation des fabricants disponible au www.srpcanada.ca.
- C. La température en surface et ambiante doit être de (moins) -6 °C et être à la hausse au moment de l'installation.
- D. SRP AirOutshield SA 280 a été formulée pour être installée sur des surfaces correctement préparées sans la nécessité d'un apprêt.
- E. Pour confirmer l'adhérence, réaliser un essai sur le terrain. Poser un échantillon de SRP AirOutshield SA 280 conformément au présent guide d'installation, utiliser un rouleau pour activer l'adhésif sensible à la pression et laissez-le sécher pendant au moins 6 heures à 20 °C (ou plus en cas de températures froides) avant l'essai.

3.2 PRÉPARATION DE LA SURFACE

- A. Veiller à ce que toutes les surfaces soient propres, sèches et exemptes de givre, de clous détachés, de saleté, de débris ou d'autres contaminants qui nuiraient à l'installation.
- B. Les surfaces de béton et des éléments de maçonnerie de béton doivent être sèches et avoir durci un minimum de 14 jours. Elles doivent également être lisses et exemptes d'interstices, de vides, d'épaufrage et de bavures. Nettoyer et enlever les agents de démoulage, les produits de cure et les autres contaminants qui pourraient nuire à l'adhérence. Les surfaces en métal doivent être exemptes d'huiles.
- C. S'assurer que les éléments suivants sont installés avant de procéder :
 - 1. Les panneaux de revêtement et toutes les autres attaches.
 - 2. Les pénétrations, y compris les événements, les conduites et les tuyaux.
 - 3. Tous les solins traversants le mur.

[Taper le texte]

4. Les bordures et les rebords de toit.

D. Ne pas exposer la membrane aux produits chimiques, y compris les agents de surfaces, les savons ou les solvants.

3.3 PÉNÉTRATIONS

A. Identifier toutes les surfaces à détailler, y compris les pénétrations, les ouvertures, les liaisons structurales, les joints de dilatation et les liaisons avec d'autres composants adjacents.

B. Veiller à ce que SRP AirOutshield SA 280 ne soit pas installée sur des surfaces qui sont susceptibles d'accumulations d'eau ou dont la pente est inférieure à 2 :12.

C. Retirer la pellicule détachable, appliquer sur la surface et exercer une pression à l'aide d'un rouleau en caoutchouc dur pour activer l'adhésif sensible à la pression .

D. REMARQUE : Les apprêts utilisés avec certaines membranes contiennent des solvants qui peuvent endommager la membrane SRP. Utiliser avec parcimonie et permettre l'évaporation de tous les solvants avant de procéder.

E. Sceller toutes les pénétrations en utilisant SRP AirOutshield^{MC} SA 280 en combinaison avec des produits d'étanchéité, des rubans adhésifs SRP et/ou des membranes autoadhésives SRP compatibles.

3.4 INSTALLATION

A. MURS

SRP AirOutshield SA 280 s'applique sur les murs à titre de pare-air, de membrane de revêtement et de plan secondaire de protection.

1. Prévoir la disposition de la membrane en tenant compte du fait qu'elle peut être posée horizontalement ou verticalement.
2. Commencer au bas du mur, couper le matériau à la longueur désirée et l'enrouler à nouveau en mettant la pellicule détachable vers l'extérieur.
3. Retirer SEULEMENT environ 150 mm de la pellicule détachable, en exposant l'adhésif. Le faire adhérer au substrat et appliquer de la pression.
4. Dérouler la membrane et y pratiquer des coupes avec soin pour accommoder les pénétrations existantes.
5. Enrouler la membrane, enlever lentement la pellicule détachable et la faire adhérer à la surface en veillant à ce qu'elle demeure alignée. Des lignes à la craie peuvent être utiles pour ce processus.
6. Lorsque la membrane est dans sa position définitive, la lisser en utilisant une truelle à papier peint en plastique ou un outil semblable. Éviter d'endommager la membrane.
7. S'assurer de chevauchements minimums de 75 mm sur toutes les surfaces centrales et de 150 mm dans les coins.
8. L'attacher aux membranes des détails déjà installées et s'assurer en tout temps d'un chevauchement de style bardeaux.
9. Aux endroits où l'espace entre la membrane et la pénétration est de plus de 13 mm, installer un nouveau morceau de membrane chevauchant la membrane existante d'un minimum de 75 mm sur tous les côtés.
10. À l'aide d'un rouleau, exercer une pression sur toute la membrane, les solins et les détails installés pour assurer qu'une adhérence appropriée à la surface est atteinte.

[Taper le texte]

11. À TOUTES les pénétrations, appliquer un produit d'étanchéité compatible pour former un joint étanche à l'air. Le cordon de mastic doit chevaucher la membrane et la pénétration d'au moins 13 mm. Vous assurer de complètement remplir les interstices entre la pénétration et le revêtement ou la membrane.
12. Veiller à ce que l'eau ne puisse pas pénétrer par les bords de la membrane. À la fin de chaque journée de travail, sceller le bord supérieur de la membrane où elle rencontre le substrat avec un produit d'étanchéité compatible. Appliquer un cordon de mastic et le travailler à la truelle afin de former un bord en biseau pour sceller l'extrémité et repousser l'eau.

B. TOITS EN PENTE

1. Prévoir la disposition de la membrane en notant qu'elle doit être posée de façon perpendiculaire à la pente.
2. Lorsque les détails ont été réalisés, commencer à l'avant-toit ou au point le plus bas du toit.
3. Couper le matériau à la longueur désirée et l'enrouler à nouveau en mettant la pellicule détachable vers l'extérieur.
4. Dérouler la membrane et la placer dans sa position définitive.
5. Retirer SEULEMENT environ 150 mm de la pellicule détachable, en exposant l'adhésif. Le faire adhérer au substrat et appliquer de la pression.
6. Enrouler la membrane, enlever lentement la pellicule détachable et la faire adhérer à la surface en veillant à ce qu'elle demeure alignée. Des lignes à la craie peuvent être utiles pour ce processus.
7. Lorsque la membrane est dans sa position définitive, la lisser en utilisant une truelle à papier peint en plastique ou un outil semblable. Éviter d'endommager la membrane.
8. S'assurer de chevauchements minimums de 75 mm sur toutes les surfaces centrales et de 150 mm dans les coins.
9. Fixer aux membranes des détails déjà posées en veillant à ce qu'il y ait dans tous les cas un chevauchement comme des bardeaux d'au moins 150 mm.
10. À l'aide d'un rouleau, exercer une pression sur toute la membrane, les solins et les détails installés pour assurer qu'une adhérence appropriée à la surface soit atteinte.
11. Veiller à ce que l'eau ne puisse pas pénétrer par les bords de la membrane. À la fin de chaque journée de travail, sceller le bord supérieur de la membrane où elle rencontre le substrat avec un produit d'étanchéité compatible. Appliquer un cordon de mastic et le travailler à la truelle afin de former un bord en biseau pour sceller l'extrémité et repousser l'eau.

C. INSTALLATION COMME REVÊTEMENT OU SUR LA TOITURE

1. S'assurer que la membrane SRP AirOutshield SA 280 est installée conformément au guide d'installation et aux spécifications du projet et que tous les détails sont réalisés.
2. Les attaches mécaniques qui pénètrent AirOutshield SA 280 doivent être posées à ras et solidement fixées à un fond de clouage solide. Lors de la fixation à du placoplâtre et à d'autres panneaux non structuraux, s'assurer que l'attache pénètre un montant ou un autre fond de clouage solide.
3. Sceller les trous causés par des attaches mal placées en utilisant un produit d'étanchéité compatible.
4. Tel que requis par le code ou les spécifications, poser des lattes ou un mat de ventilation sur la membrane SRP AirOutshield SA 280 pour fournir un espace de drainage et de séchage.
5. Dans les applications murales, installer le système de revêtement dans les 90 jours et conformément aux instructions écrites du fabricant et aux spécifications du projet.
6. Dans les applications pour toitures en pente, installer le système de toiture dès que possible et le protéger avec des bâches entre temps.
7. S'assurer que la membrane n'est pas endommagée lors de l'installation du système fini de toiture ou de revêtement.

[Taper le texte]

3.5 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR LE SITE

- A. **[Le propriétaire engagera] [Engager]** un inspecteur indépendant pour observer le substrat, la réalisation des détails et l'installation. Avant l'installation du système de revêtement ou de toiture, l'inspecteur approuve par écrit l'installation de toutes les membranes et tous détails. La forme du rapport doit être approuvée par l'architecte avant l'approbation du contrat avec le service d'inspection.

3.6 PROTECTION ET NETTOYAGE

- A. Protéger SRP AirOutshield^{MC} SA 280 des dommages dus à la lumière ultraviolette, aux expositions aux intempéries dommageables, aux mauvais traitements physiques, à l'exposition aux solvants ou aux savons.
- B. Enlever la boue et les marques semblables avec un nettoyage à l'eau; ne pas utiliser de savon ou de solvants. Si des produits chimiques ont été déversés sur la sous-couche, enlever et remplacer comme indiqué ci-dessus.
- C. Entreposer les matériaux dans un endroit sec et les protéger contre les dommages physiques, les températures élevées et les produits chimiques. Consulter les restrictions.
- D. Entreposer les matériaux verticalement, dans leur emballage d'origine et à des températures de 5 °C à 32 °C (40 °F à 90 °F).

FIN DE LA SECTION 07276

Révisé : 2019-03-28